Département du Nord

Arrondissement de LILLE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de communes P ID: 059-200041960-20231220-CC 2023 271-DE

DELIBERATION CC_2023_271 L'an deux mille vingt trois, le dix huit décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de Monsieur Prénom NOM, Titre pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 11 décembre 2023, conformément à la loi.

OBJET:

AFFAIRES GENERALES ET **NUMERIQUES**

AFFAIRES GENERALES

Modification de la composition des commissions thématiques pour la commune de SAMEON

Présents au vote de la <u>délibération</u>:

Titulaires et suppléants présents: 37 Procurations: 9

Nombre de votants: 46

Présents:

Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, RUSINEK. CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Valérie NEIRYNCK, Nathalie DEBIEVE, Guillaume FLUET, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir:

Marie CIETERS, procuration à Michel DUPONT Arnaud HOTTIN, procuration à Bernard CHOCRAUX Anne WAUQUIER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE Isabelle LEMOINE, procuration à Bernadette SION François-Hubert DESCAMPS, procuration à Ludovic ROHART Carine GAU, procuration à Michel PIQUET Frédéric SZYMCZAK, procuration à Gilda GRIVON Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ

Absents excusés:

Vinciane FABER, Sylvain PEREZ, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX, Michel MAILLARD, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 18 décembre 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID: 059-200041960-20231220-CC_2023_271-DE

Délibération CC 2023 271

AFFAIRES GENERALES AFFAIRES GENERALES

Modification de la composition des commissions thématiques pour la commune de SAMEON

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur,

Vu la délibération CC_2020_136 du Conseil communautaire en date du 20 septembre 2020 relative à la création des commissions thématiques,

Considérant la création de six commissions thématiques :

- Commission 1 Mobilité Aménagement Autorisation du droit des sols (ADS)
- Commission 2 Développement économique Alimentation
- Commission 3 Famille
- Commission 4 Finances Ressources humaines Mutualisation Voirie Bâtiments Éclairage
 Public
- Commission 5 Environnement Déchets PCAET GEMAPI
- Commission 6 Commission Culture Tourisme Sports

Considérant que ces commissions thématiques sont composées de dix à douze membres maximum, conseillers communautaires titulaires et suppléants.

Considérant que chaque Conseiller communautaire ne peut être membre que d'une seule commission.

Considérant que les commissions thématiques sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil communautaire et rendent des avis sur les projets de délibérations.

Vu la délibération CC_2020_137 du Conseil communautaire en date du 28 septembre 2020 relative à la désignation des conseillers communautaires au sein des commissions thématiques.

Vu la délibération CC_2021_037 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Gilda GRIVON.

Vu la délibération CC_2022_208 du Conseil communautaire en date du 14 novembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Monsieur Luc WIBAUX.

Vu la délibération CC_2022_235 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Stéphanie DUFERMONT.

Vu la délibération CC_2023_026 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Anne WAUQUIER et Monsieur Guillaume LABARRE.

Vu la délibération CC_2023_136 du Conseil communautaire en date du 3 juillet 2023 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Monsieur Guillaume FLUET pour la commune de THUMERIES, et Mesdames Cathy POIDEVIN et Evelyne DHELIN pour la commune de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT.

S'agissant de la commune de SAMEON, Madame Nathalie DEBIEVE, jusqu'à présente conseillère communautaire suppléante, est membre de la commission n°6.

Il convient d'installer Monsieur José DUHAMEL, nouveau conseiller communautaire suppléant pour la commune de SAMEON au sein d'une commission thématique. Il a souhaité siéger au sein de la

commission n°4.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID: 059-200041960-20231220-CC_2023_271-DE

Ouï l'exposé de son Président, APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 46 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 46 VOTANTS):

• D'installer Monsieur José DUHAMEL au sein de la commission thématique n° 4.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Lur Porting De la de signature : 20/12/2023

Qualité : PRESIDENT





Bordereau d'acquittement de transaction

|Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2023_271
Objet:	Modification de la composition des commissions
	thématiques pour la commune de SAMEON
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-20 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	5.3 - Designation de representants
Identifiant unique:	059-200041960-20231220-CC_2023_271-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	908 o
Nom métier : 059-200041960-20231220-CC_2023_271-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	144.6 Ko
Nom original : acte.pdf		
Nom métier :		
99 DE-059-200041960-20231220-CC 2023 271-DE-1-1 1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	20 décembre 2023 à	Dépôt dans un état d'attente
Posté	20 décembre 2023 à	La transaction a été postée par
	16h43min43s	l'agent télétransmetteur Fany
		DUQUENNE
En attente de transmission	20 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2023 à	Reçu par le MI le 2023-12-20
	17h03min17s	